

Normandie. Coronavirus : ce que l'on sait sur les deux cas positifs à Falaise



Deux élèves de maternelle et primaire ont été testés positifs au Covid-19 à Falaise, entraînant la fermeture de deux classes au sein du pôle de La Crosse. Archives Ouest-France

Lundi 7 septembre 2020, deux élèves du pôle La Crosse à Falaise (Calvados) ont été testés positifs au coronavirus. La recherche des cas contacts a débuté depuis lundi après-midi.

Deux membres d'une même fratrie positifs au Covid-19

L'annonce a été faite par le maire de Falaise (Calvados), Hervé Maunoury, lors du conseil municipal, lundi 7 septembre 2020. « Deux enfants faisant partie d'une même fratrie et qui ont fréquenté leurs écoles uniquement le jour de la rentrée, ont été dépistés positifs au coronavirus. Ils sont asymptomatiques et vont bien », a rassuré le maire. Ces deux élèves sont scolarisés dans une classe de petite-moyenne section de

l'école Charlotte-Herpin, et dans une classe de CM1-CM2 de l'école primaire La Crosse. **« En application du protocole sanitaire, l'Éducation nationale a décidé de la fermeture des deux classes à compter du 7 septembre jusqu'au mardi 15 septembre inclus »**, a ajouté Hervé Maunoury.

La recherche des cas contacts a débuté

« Depuis lundi après-midi, l'Agence régionale de santé de Normandie a pris les commandes. Dès confirmation des cas, ils ont commencé à identifier les cas contacts, indique le maire. Les familles des élèves de ces classes ont été contactées, soit par téléphone, soit au moment où elles sont venues chercher les enfants à l'école, afin qu'elles soient testées à leur tour. Toutes les personnes ayant été en contact avec ces deux enfants vont être testées dès ce mardi. »

Face à cette situation, le maire préfère rester **« serein »**. **« Les enfants n'ont été là que le mardi de la rentrée. Ils n'ont passé qu'une seule journée à l'école. Le personnel de La Crosse, agents municipaux comme professeurs portant le masque, les risques de contamination sont moindres. De plus, la mise en place de récréations échelonnées, afin d'éviter les regroupements, limite également la circulation du virus. »**

La cantine : un autre point de rencontre ?

Pour le moment, 53 élèves, leurs familles, trois institutrices, ainsi que trois agents municipaux doivent se faire tester. Mais l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie n'écarte pas le fait d'élargir les cas contacts. **« Les cas contacts sont identifiés entre l'Éducation nationale et l'ARS. Le nombre de personnes à dépister évolue aux regards de plusieurs facteurs, notamment le respect des gestes barrières. »**

Chez les parents d'élèves, ce mardi matin, une interrogation persiste autour de la cantine. Leurs enfants ont-ils été en contact avec les deux élèves positifs au coronavirus ? Pour la mairie, c'est une possibilité. **« La restauration au pôle La Crosse se déroule en un seul service, confirme la mairie de Falaise. Cependant, les élèves sont répartis en trois salles : une pour les maternelles de Charlotte Herpin et deux pour l'école primaire »**.

Faut-il dans ce cas tester tous les élèves de l'établissement ? L'ARS botte en touche. **« Comme dans tous les autres cas, nous travaillons à l'identification des cas contacts. Et nous faisons tout ce que nous avons à faire pour réaliser tout ce qui doit être mis en œuvre. »**

La continuité pédagogique pour l'ensemble des élèves

Malgré ces deux fermetures de classes, la continuité des apprentissages sera assurée pour tous les élèves par leurs deux institutrices. « **Nous allons mettre en place le même fonctionnement que pendant le confinement**, a indiqué ce mardi la direction de l'école. **Les enfants pourront bénéficier de leurs cours par un envoi de mail. Pour les enfants ne disposant pas d'outils numériques, des impressions vont être réalisées et distribuées aux parents d'élèves. »**

Vers un arrêté préfectoral obligeant le port du masque aux abords des écoles

Pour éviter tout autre risque, le maire a déposé à la Préfecture du Calvados une demande d'arrêté concernant le port du masque obligatoire aux abords des écoles. « **Le port du masque est bien respecté à l'intérieur des écoles mais à la sortie, devant les portails, on s'est aperçu qu'il y avait des attroupements de personnes sans masque, s'est étonné le maire. Nous avons consulté l'ensemble des directeurs d'école, la semaine dernière. Je leur ai fait part de cette demande. On espère qu'elle sera applicable et appliquée le plus rapidement possible. Nous devons rester vigilants et éviter tous risques. »**

Marie PETIT.